



GOVERNANCE ASSOCIATIVE & PROJET ASSOCIATIF : APPROPRIATION & ENGAGEMENT DES ACTEURS

Contexte

Un contexte de changement est une opportunité afin de resituer le rôle, la place de chacun au sein de l'association, notamment au regard des évolutions des politiques publiques nationales et locales.

Objectifs / Compétences visées

- Redéfinir le projet associatif : les fondamentaux et les fonctions
- Cerner le rôle des parties-prenantes : quelle gouvernance et quelle dirigeance ?
- Mesurer l'engagement, la représentation et la responsabilité

Contenu

- **Le projet associatif : les fondamentaux et les fonctions**
 - Les impondérables du projet associatif : identité, valeurs, histoire, ambition
 - Le projet associatif comme vecteur d'engagement autour d'un objet commun de réponse à un besoin identifié : outil de visibilité et de lisibilité autour de valeurs partagées et de principes d'actions
 - Inscrire le projet associatif comme un outil de la gouvernance : objectivation et une valorisation de l'engagement individuel et collectif
 - Les fonctions du projet associatif comme « donner du sens à l'action, définir la finalité et les fondements de l'action et la construire, la conduire, l'évaluer et la communiquer »
- **Gouvernance et dirigeance, le rôle de chacun**
 - Définition des notions de gouvernance et de dirigeance, les rôles de chacun
 - Organisation associative : organisation politique/structurelle et organisation fonctionnelle/opérationnelle
- **L'engagement, la représentation et la responsabilité**
 - Les notions de responsabilité : organisme gestionnaire, organisme employeur
 - Faire vivre et mettre en cohérence les différents projets : projet associatif, projet d'établissement et projet personnalisé
 - Le tryptique projet

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants, bénévoles, salariés, responsables de projet
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de présentation et d'échanges collectifs. Support transmis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

